



# Le Lien

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Journal des retraité-es**

**Sud Rail**

**n°75 - Novembre 2019**

## Editorial

## L'ÉTINCELLE DE LA REVOLTE

**I**l aura suffi d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. Cette étincelle, c'est celle de la dramatique collision survenue mercredi 16 octobre dernier en région Champagne-Ardenne entre un TER Charleville-Reims et un transport routier exceptionnel immobilisé sur un passage à niveau. Cet accident a fait 17 blessés, dont le conducteur, atteint à une jambe. Seul à bord du train, celui-ci a dû, malgré ses blessures, assurer la protection de son convoi, alerter les secours et mettre en sécurité ses voyageurs, alors que l'impact du choc a annihilé les outils qui auraient pu l'aider dans sa tâche, comme l'alerte-radio par exemple. Or c'est justement en se basant uniquement sur ces procédés techniques faillibles (notamment sur du matériel moderne, rappelons-nous le TER parti en dérive sur des dizaines de km entre Amiens et Rouen suite à un choc avec une vache, sans possibilité pour l'ADC de freiner ni d'alerter !) que la direction SNCF et l'autorité de tutelle ont installé à marche forcée l'équipement à agent seul (EAS), d'abord sur les lignes de banlieue (Roissy-rail dès 1976) puis maintenant sur de nombreuses lignes régionales, en attendant, si nous laissons faire les irresponsables qui détruisent la SNCF, la généralisation complète aux grandes lignes, fragilisant ainsi un peu plus la chaîne de sécurité.

En effet, que se serait-il passé si l'agent de conduite avait perdu connaissance, ou avait été blessé au point de rester prisonnier dans sa cabine ? Les voyageurs, choqués, auraient tenté de sortir du train, y compris dans l'entre-voie, au risque de se faire happer par un train croiseur, les circulations en sens inverse n'ayant pu être arrêtées. On imagine alors le carnage. Et ce n'est pas la première fois que dans des circonstances comparables nous passons à côté de la catastrophe, sans que jamais les leçons n'en soient tirées. Bien au contraire puisque le but reste toujours de faire rouler à moindre coût les trains, y compris en bafouant la sécurité. A preuve, le projet très contesté de faire reposer la mise en mouvement des circulations ferroviaires par le seul ADC. Fini les chefs de service donnant le départ à l'agent de train. Au nom des économies (et aussi pour faciliter la mise en place de la concurrence en simplifiant les règles de sécurité), on fait tout reporter sur les épaules du seul conducteur, avec les risques inhérents pour la sécurité. Oui nos dirigeants sont des irresponsables et des criminels. On comprend donc que l'étincelle de cet incident, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, a entraîné de

manière quasi-spontanée cette révolte de ceux qui accumulent de plus en plus de charge mentale, de stress, de contraintes... et de mépris des hautes sphères dirigeantes. D'où ce droit de retrait légitime, argumenté, destiné à faire comprendre à la population (pas aux dirigeants, c'est peine perdue) les risques calculés que font prendre les décideurs murés dans leurs certitudes lorsqu'on prend de nos jours le train.

**Ça passe ... jusqu'au jour où ça casse !**

Ce qui est également cassé, c'est le ressort du dialogue social, et la considération qu'avaient encore un peu les agents pour leurs dirigeants. Au lieu d'essayer de trouver des solutions au grave problème mis en avant par cet accident, direction et ministres, n'ont eu de cesse de vilipender les roulants, les accu-



sant en boucle (et avec la complicité habituelle des médias) de dévoyer le droit de retrait, pour le transformer en « grève sauvage » pour défendre leurs acquis. Pendant 3 jours les sites officiels de la SNCF n'ont parlé que de « grève sans préavis ». Quel mépris pour les cheminots, mais aussi pour les usagers, car c'est aussi pour eux, pour leur sécurité, que conducteurs et contrôleurs ont fait valoir, en totale conformité avec l'esprit de la loi, leur droit de retrait.

Le valet Pépy part donc disqualifié, même si la preuve de son incompétence était établie depuis bien longtemps, et c'est un signal fort qu'envoient les agents à son successeur de la même trempe. Si d'aventure des sanctions devaient tomber sur les cheminots qui n'ont fait que leur devoir, comme le suggère le pitoyable secrétaire d'Etat aux transports, le feu qui couve sur ces braises ne demanderait qu'à repartir. Car au-delà de l'aspect technique de la fragilisation à marche forcée de la chaîne de sécurité à la SNCF, c'est un grave malaise social qui ne demande qu'à s'exprimer au premier prétexte.

**Oui, les cheminots ont eu raison d'agir comme ils l'ont fait, pour le bien commun. Et ils auront raison de remettre le couvert dès le 5 décembre prochain, pour la défense du système de retraite actuel, en lien avec d'autres corps de métier, là aussi pour assurer la pérennité de notre modèle social contre le travail de casse généralisé des décideurs français et européens. Et nous, retraités SUD-Rail, nous serons à leur côté dans la grande lutte qui s'annonce.**

## LA VIE DE LA LIAISON

### Assemblée Générale de la liaison retraités : une journée bien remplie

Le jeudi 17 octobre dernier, près de 70 adhérentes et adhérents retraités représentant 18 syndicats, se sont réunis à la fédération SUD-Rail pour notre Assemblée Générale 2019. Le but de cette AG est de rassembler nos retraités, de faire le point sur les problèmes rencontrés, la situation sociale et politique, et aussi de renouveler notre bureau. Après le petit mot de bienvenue, nous avons exposé le bilan de nos actions au cours des deux dernières années (la dernière AG a eu lieu en 2017). Nous n'avons pas à rougir de ce bilan : parution régulière de notre journal Le Lien (5 numéros par an), repas de fin d'année, session décentralisée annuelle (sauf en cas de conflit social important), réédition de notre brochure d'accueil aux nouveaux retraités, belle augmentation de notre score aux élections de nos représentants retraités au CA de la CPRP, mise à disposition et accroissement de notre bibliothèque, présence au congrès fédéral, aux manifestations, aux interfédérales retraités, soutien aux cheminots grévistes, inauguration des 3 classes au Burkina Faso et initiation de notre nouvelle action d'installation de pompes à eau, nous n'avons pas mé-



nagé nos énergies. Ensuite nous avons donné la parole aux syndicats présents pour qu'ils nous exposent leur fonctionnement régional, leur nombre d'adhérents, leurs actions, leurs besoins et leurs questions. La situation est très variable d'un syndicat à l'autre, mais tous s'accordent pour déplorer le peu de participation lors des manifestations de retraités et se posent des questions quant à leur efficacité. Faute de réel pouvoir de nuisance, les retraités peuvent être plus utiles en soutien des manifestations des salariés actifs, cheminots comme en interpro, plutôt que de se satisfaire d'actions retraités pures qui n'attirent pas les foules. Par ailleurs, lors du tour de table, le camarade de Champagne-Ardenne a signifié que si nous avions présenté un véritable rapport d'activité avec vote, il aurait voté contre. Après une coupure, nous avons donc demandé à l'Assemblée Générale souveraine de confirmer sa confiance au bureau par un vote sans appel : seulement 2 voix contre et 6 abstentions, ce qui prouve que nos adhérents sont globalement satisfaits de notre engagement, ce qui n'exclut bien évidemment pas les critiques, encore faut-il qu'elles soient justifiées et constructives. Nous avons ensuite évoqué notre

repas de fin d'année 2019 : la date était choisie pour le 12 décembre. Mais la perspective d'une action re-conductible d'ampleur à partir du 5, dont nous souhaitons qu'elle soit la plus forte possible, nous oblige à revoir notre calendrier, non seulement pour des raisons pratiques, mais surtout parce que enverrons un signal fort de soutien et d'espoir en reportant cette journée festive. Notre place sera aux côtés des actifs dans les manifestations. **C'est pourquoi l'AG unanime a décidé le report de notre traditionnel repas au début de l'année suivante, en espérant que ce sera l'occasion de fêter la victoire des cheminots et des autres travailleurs contre ce gouvernement qui rogne toujours plus nos acquis et nos pensions. Bien entendu nous vous communiquerons le plus tôt possible cette nouvelle date.** Bruno Poncet, membre du bureau fédéral, est d'ailleurs venu nous présenter les enjeux d'une bataille qu'il ne faudra surtout pas perdre. Nous avons insisté sur le risque de perte de revenus dramatique en cas de mise en place d'un système de retraite à points, non seulement pour les actifs, mais aussi pour nous, l'assiette globale des pensions ne devant pas dépasser 13,8 % du PIB. Or, l'accroissement

#### Rédaction

Brigitte Bouilhou  
Gilles Le Loupp  
Eric Marchiando  
Lionel Piraux  
Jean-François Rodier  
Jean-Jacques Sembres  
Michel Valadier  
Mélanie Zeteaufrais

## La vie de la liaison (Suite)

prévisible d'un tiers de retraités en 2050, le gâteau sera à partager en morceaux plus petits : les gouvernements futurs s'appuieront sur cette règle inique pour baisser le montant des pensions. Il y a donc urgence à nous mobiliser ensemble, actifs comme retraités, de la manière la plus large en interpro, contre ces attaques sans précédent.

Nous avons également évoqué notre future session décentralisée 2020, avec une date vers la fin mai. Un site retient notre attention, à Frasne, dans le Haut-Doubs, bien sous tous rapports, mais nous n'aurons confirmation de la possibilité de le réserver que vers la mi-décembre. Pour avoir une solution de repli en cas de refus, nous demandons aux syndi-

cats de prospecter dans leurs régions respectives. Les critères doivent être une structure collective d'au moins une soixantaine de couchages, avec un certain confort vu nos âges (éviter les dortoirs et les lits superposés), avec une cuisine collective équipée et au moins une grande salle de réunion.

Après communication de notre bilan financier équilibré, un appel a été lancé à tous les syndicats pour s'impliquer dans la mise à jour la plus rigoureuse possible de notre fichier adhérents (nouveaux retraités, départs ou hélas décès, changements d'adresse) Nous avons évoqué ensuite nos rapports avec l'UNIRS, et nos divergences d'analyse en ce qui concerne la place des retraités dans

mité moins une abstention.

En voici la liste :

Daniel BINET (PSL)  
Gérard BOSCHER (PSL)  
Brigitte BOUILHOU (PSE)  
Didier CHAISSAC (Midi-Pyrén.)  
Henri DUCLUT (Bretagne)  
Dominique FAMIL (Lille)  
Michel JACQUIN (PSE)  
Gilles LE LOUPP (PSL)  
Eric MARCHIANDO (PSE)  
Marie-Claude MILOT (Auvergne-Nivernais)  
Bernard MEUYRE (PRG)  
Alain TIRELLI (Lyon)  
Laurent TISON (Lille)  
Michel VALADIER (PRG)  
Alain VIALETTE (PSL).

A cette liste pourra s'ajouter dans un deuxième temps Lionel PIRAUX (Alpes), qui a l'aval de son syndicat, à la condition qu'il s'engage d'abord à remonter une section retraités à Chambéry, qui ne se réunit plus. Après ces débats, une collation a permis de poursuivre tard dans l'après-midi les échanges dans la convivialité.



**Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'un ni l'autre, et finit par perdre les deux.**

**Benjamin Franklin, 1755**

le syndicalisme : force d'appoint pour nous, véritable force agissante autonome pour eux. Mais cette vision idéale est contredite par les faits et les chiffres, notamment ceux des manifs purement retraités qui ne mobilisent pas les foules.

Enfin, après qu'un camarade du syndicat Normandie nous a exposé le véritable scandale politique et sanitaire des mensonges des pouvoirs publics concernant l'incendie de l'entreprise Lubrizol à Rouen, nous avons présenté notre nouveau bureau de 15 membres, élu à l'unani-

### Sommaire

Page

Edito.....	1
La vie de la liaison.....	2
La vie de la liaison (suite).....	3
Scandale à Paris Nord.....	4
Et la CP !.....	4
Au nom de la terre, vraiment...	5
Sécurité au Burkina.....	5
Sécurité au Burkina (suite).....	6
Procès de l'amiante.....	7
Référendum ADP.....	8
Carte FIP.....	8
Retraites.....	9
Chiffres à donner le tournis.....	10
Les ondes radio polluent aussi.	10
Pension de reversion.....	10
Contre les violences policières	11
Tarifs réglementés EDF.....	11
Vive la culture.....	12

## SCANDALE A PARIS-NORD

**L**e propre du libéralisme financier, c'est qu'il pollue tout ce qu'il touche, et c'est également vrai pour les projets ferroviaires. Nous avons vu que dans le cas du tunnel Lyon-Turin, sous couvert de développer le fret ferroviaire, c'est en fait une gabegie financière et un désastre écologique qu'on nous impose, tout en laissant mourir à petit feu la ligne existante. Le projet de rénovation de la gare de Paris-nord relève peu ou prou du même processus. A priori, nous ne pourrions qu'approuver un remodelage de la plus grande gare de France en termes de trafic, en associant embellissement et amélioration des cheminements et des prestations ferroviaires. Malheureusement il ne s'agit pas de cela. Comme pour le Lyon-Turin, le but n'est pas la modernisation et l'épanouissement du chemin de fer, mais bel et bien de se faire un maximum de pognon sur le dos des usagers, en transformant la gare en vaste centre commercial, dans un but uniquement lucratif. Ce procédé malhonnête avait déjà vu le jour lors du « remodelage » de la gare de St Lazare, où l'utilisateur (pardon : le client) est obligé d'arpenter les allées commerciales avant d'accéder aux trains, cela dût-il allonger et rendre moins commode le cheminement du banlieusard pressé, l'important étant de l'inciter à consommer. Mais pour la restructuration de la gare du Nord, le sinistre Pépy, les pouvoirs publics et les grands groupes commerciaux ont mis les bouchées doubles, au point que certains commencent à s'inquiéter de ces dérives inacceptables. Plusieurs architectes ont condamné ce projet, et la ville de Paris, après avoir donné son accord, vient brusquement de le retirer. Que la proximité des municipales en

soit une motivation ne change rien au fond de l'affaire. Nous sommes en présence d'un scandale financier doublé d'une privatisation sournoise et d'une grave restriction d'usage pour les utilisateurs du train.

En effet, ce projet de quelque 600 millions d'euros (excusez du peu !) ne vise qu'à créer une immense zone de commerces et de boutiques de 60 000 m<sup>2</sup> au sein des bâtiments, réduisant autant la part du ferroviaire, et notamment des espaces de vente et de renseignements, alors qu'environ 700 000 voyageurs arpentent quotidiennement le site. C'est donc bien une privatisation à faible bruit de l'espace public, pour le plus grand bénéfice du groupe Auchan, celui-là même qui vise à détruire les dernières terres arables du nord de Paris pour le nocif projet d'Europa-City. Le montage financier est bien ficelé. Sur les 600 millions d'€ de travaux, seulement 50 millions, payés par la SNCF, iront à l'amélioration des activités ferroviaires : quais, voies, accueil des voyageurs, etc.). Tout le reste, soit 12 fois plus (550 millions d'€) ira dans des boutiques, restaurants, et bureaux, pour le plus grand bénéfice du groupe Mulliez (Auchan) et consorts. Les fossoyeurs du service public n'en n'auront donc jamais assez, et leur opération « main basse sur les gares » est grandement facilitée par le zèle du sinistre PDG. Et rien n'autorise à penser que le suivant remettra en cause ce hold-up sur notre patrimoine ferroviaire, bien au contraire.

Il nous faut donc soutenir toutes celles et ceux qui s'opposent à juste titre à ce projet néfaste et scandaleux !



## Et la CP !

**N**otre future protection maladie ainsi que l'avenir de la CPRP vont se négocier dans le cadre de la SNCF transformée en quatre SA.

Voici les cinq scénarios sur lesquels va porter la négociation au premier semestre 2020 pour une mise en application en 2021 :

1- Maintien du système de l'ouverture de base et de gestion existant, avec une couverture complémentaire évoluant vers la généralisation des accords collectifs obligatoires au niveau de l'entreprise ou du groupe ;

2- Couverture de tous les salariés de la branche par le régime général, avec trois variantes d'organisme de gestion (gestion par la CPAM du lieu de résidence de l'agent, gestion unique par une CPAM dédiée ou gestion de tous les agents par la CPR) et couverture complémentaire par des accords collectifs obligatoires au niveau de l'entreprise ou du groupe.

3- Régime spécial de « prévoyance » aux garanties élargies, étendu à tous les salariés de la branche et couverture complémentaire résiduelle et individuelle;

4- Régime spécial de « prévoyance » actuel étendu à l'ensemble des salariés de la branche et couverture complémentaire par des accords collectifs obligatoires au niveau de l'entreprise ou du groupe;

5- Maintien du système de couverture de base existant mais géré par la seule CPR, couverture complémentaire par des accords collectifs obligatoires au niveau de l'entreprise ou du groupe.

La mission de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) recommande de faire des cinq scénarios ainsi écrits et évalués la base de la concertation puis de la décision préalable à la négociation du volet « prévoyance » de la convention collective de la branche ferroviaire.

## AU NOM DE LA TERRE, VRAIMENT

**L**e 23 septembre, le 8 et le 22 octobre la FNSEA appelait les paysans à manifester en allumant des feux de paille la nuit pour s'opposer à ce qu'ils nomment l'agribashing et notamment la réduction de leur droit à épandre des pesticides comme bon leur semble. « De quel droit viendrait-on les empêcher de déverser ces produits dans leurs champs qu'eux et les industriels de l'agrochimie jugent indispensables. » Ce syndicat qui prétend défendre une profession dont un membre par jour se suicide exige que l'on puisse continuer à empoisonner la population par l'air et les aliments qu'il fournit. Heureusement les consommateurs et les organi-

sations qui les défendent sont de plus en plus nombreux à leur contester ce droit.

Les paysans sont les jouets du Crédit Agricole auprès duquel ils s'endettent, de l'industrie du machinisme agricole ainsi que des organismes de commercialisation des produits qui les réduisent à ne devenir que de simples ouvriers agricoles leur imposant en même temps d'assumer les aléas et les pertes.

Le film « Au nom de la terre » qui vient de sortir et dont le réalisateur est un fils de paysan qui s'est sui-

cidé devant tous ces problèmes nous montre cette situation que le syndicat tait à ses adhérents. Il est à voir et à faire voir pour comprendre la cause des souffrances de ce monde paysan coincé entre la concurrence, le productivisme et la survie alors que l'exigence des consommateurs de produits sains est de plus en plus forte dans la Société.



## Situation sécuritaire au Burkina et en Afrique Subsaharienne

**N**ous évoquons périodiquement notre action de solidarité au Burkina au travers de la construction des classes et maintenant le projet de forages et de pompes à Kouaré dans l'Est, mais la situation de cette zone d'Afrique est particulièrement perturbée depuis plusieurs années. La chute de Kadhafi en 2012, après l'intervention des troupes françaises sous l'ordre de Sarkozy a été le commencement d'un exode de groupes terroristes qui ont migré avec armes et véhicules récupérés vers des pays de l'ouest du Sahel, Mali, Niger et Mauritanie en premier lieu. Les groupes djihadistes, ethniques et autonomistes du Sahara ont d'abord semé la terreur au Mali où là encore, la France est intervenue sous Hollande en 2013, pour soi-disant éradiquer le mal (opération Serval), puis en 2014, l'opération Barkhane sous Macron qui depuis cette date est toujours active au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Au Mali depuis 2014, 1200 incidents ont été recensés et on décompte 4700 victimes. Au Burkina, l'attentat de la capitale Ouagadougou en Janvier 2016 fut le commencement d'une longue série d'actes barbares dans le nord et l'Est du pays avec au moins 300 attaques et plus de 600 victimes au 1er septembre 2019.

Cette insécurité débouche sur l'exode de villageois dans leur famille en ville ou dans des camps de réfugiés. On estime à 300 000 déplacés internes au Burkina, auxquels il faut ajouter les milliers de déplacés maliens où la situation est encore plus problématique. Plus de 2000 écoles sont fermées, laissant sur le carreau 300 000 élèves et 9 000 enseignants.

La sécurité alimentaire est aussi mise à mal, toute cette population rurale déplacée, cultivait et nourrissait en grande partie la famille, aujourd'hui, ils dépendent de l'aide alimentaire ! Toutes les attaques ne sont pas directement dues à des groupes terroristes car dans un contexte très tendu, les conflits inter ethniques ressurgissent, les guéguerres de chefferie et de propriété sont la cause d'affrontements, des représailles intercommunautaires sont aussi à dénombrer.

Quelles sont les causes de cette situation ?

Elles sont d'abord anciennes et pas seulement dues à une radicalisation de musulmans qui interprètent le coran à leur manière. Le Sahel a toujours été délaissé par les pays colonisateurs puis par les différents dirigeants de ces états après les indépendances. Les nomades touaregs vivent depuis toujours sur ce vaste territoire sans jamais avoir bénéficié

des retombées liées aux richesses de leur sous-sol, pétrole, uranium au Niger, or ou métaux rares au Mali et au Burkina.

Tous ces groupes obscurs ont pour but la déstabilisation des pays d'Afrique de l'ouest et ils aspirent à un élargissement de leur terrain d'action vers le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Le Burkina Faso est du Mali et du Niger, le passage idéal pour étendre la terreur.

L'autre raison est plus politique, elle consiste à punir le pays qui accueille la base arrière de la coalition internationale et donc de la France. L'attaque de Ouagadougou contre l'ambassade de France et l'Etat Major des armées burkinabè en Mars 2018 le démontre bien ! Et puis, la décision de Macron de créer un G5 Sahel (Mauritanie, Niger, Burkina, Tchad et Mali) pour lutter contre le terrorisme ne fait que renforcer la hargne des multiples groupes terroristes.

Il faut aussi évoquer le rôle des pays comme l'Arabie Saoudite qui soutient des groupes djihadistes et donc de la France, un des principaux fournisseurs de matériel militaire à ces pays du Golf.

Enfin il faut évoquer la faiblesse des forces de sécurité de ces pays et particulièrement leur présence limitée dans les régions du Sahel, le manque

## Situation sécuritaire au Burkina et en Afrique Subsaharienne (Suite)

de formation, la corruption et les conflits larvés entre armée, police ou gendarmerie qui n'arrangent rien.

Quelles sont les solutions ?

Il n'y a sûrement pas de solutions miracles mais les interventions militaires ne régleront pas le problème de fond de ces pays pauvres. Les zones touchées par le terrorisme sont avant tout, les secteurs les plus défavorisés. Pour que les populations soient satisfaites des mesures des gouvernants, il faut développer les équipements de tous ces villages abandonnés. Accès à l'eau, routes, écoles dignes de ce nom, hôpitaux dans des villes de province, centres de santé dans les villages, accès aux médicaments..., la liste est longue mais c'est la seule façon d'éviter que les populations prennent fait et cause pour ces groupes terroristes.

Les politiques de ces pays oeuvrent-ils à résoudre cette situation et comment financer les infrastructures ?

Un petit retour en arrière est nécessaire. Blaise Compaoré, président pendant 27 ans du Burkina Faso, chassé par la révolution en Novembre 2014 était le médiateur entre des groupes djihadistes du Nord du Mali et Bamako, mais aussi avec la France ou d'autres pays dans des situations de prise d'otages par exemple. Ouagadougou était la base arrière de plusieurs leaders de ces groupes et en contre partie, le Burkina connaissait la paix. Aujourd'hui en exil en Côte d'Ivoire, on peut s'interroger sur son rôle et celui de ses lieutenants sur l'instabilité du pays surtout avant les élections présidentielles de 2020 ?

A la suite des élections de 2015, le nouveau président, ex partenaire de Compaoré pendant 20 ans, Roch Marc Christian Kaboré ne prend pas ce problème essentiel de la sécurité à bras le corps. Pour le pouvoir, c'est le cas en France aussi, il y a les grandes métropoles et les autres. Au Burkina, la situation est identique : le monde rural est laissé à l'abandon or la misère est là et le terrorisme est aux aguets. Dans ce domaine le mandat de

ce président est transparent et l'approche des élections, fait que leur priorité est essentiellement politique. Au mois de septembre, plusieurs manifestations importantes ont eu lieu dans le pays pour dénoncer cet attentisme face au terrorisme mais aussi pour dénoncer une situation économique et sociale dramatique. A Ouagadougou, la réponse du gouvernement s'est faite par la force ! Comment financer des mesures pour ces populations défavorisées ?

Le Niger, le Mali, le Burkina, le Tchad ont l'indice de développement humain (longévité, éducation, niveau de vie) dans les plus bas du monde mais aussi d'Afrique. Evidemment, les problèmes de sécurité sont une des causes de cette situation. Mais il ne faut pas croire que ces pays n'ont pas

### Les multinationales sont toujours là !

de richesses, leurs sous-sol regorgent, comme nous l'avons vu plus haut, d'or, de manganèse, d'uranium, de zinc, et de métaux rares, faisant que cette zone d'Afrique est particulièrement prisée par les puissances étrangères mais aussi à juste titre par les populations locales. Malheureusement, les industriels miniers étrangers, avec l'aval des dirigeants des pays exploités, ne se préoccupent pas des conditions de vie des habitants. Le seul objectif est d'obtenir du minerai au plus bas

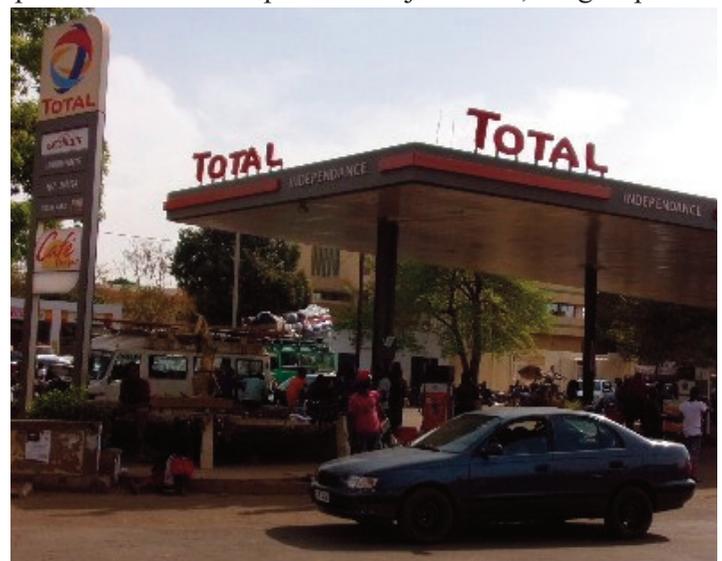
prix. En ce qui concerne l'or, les répercussions sur l'économie ne sont pas à la hauteur car le minerai est exporté sans transformation sur place et la part reversée au pays producteur est insuffisante. La responsabilité des

gouvernements est donc engagée !

Tout ceci arrange bien les pays dits « développés », en particulier la France, qui s'engage dans ces pays pour des raisons purement géopolitiques et économiques. Ces états sont sous perfusion et nous sommes dans une relation de donnant/donnant. Les financements de la banque mondiale, de la banque européenne, de la banque centrale d'Afrique de L'ouest (le franc CFA dépendant de l'euro) ne sont accordés que sur des projets imposés par les pays financeurs, contestables, inutiles ou inappropriés.

Deux exemples : Le nouvel aéroport de Ouagadougou en construction actuellement qui a pour objectif d'accueillir des avions gros porteurs qui serviront avant tout les puissances étrangères ; le financement d'une autoroute entre Yamoussoukro en Côte d'Ivoire et Ouagadougou alors que le réseau routier desservant les provinces du Nord et de l'Est est dans un état catastrophique.

En conclusion, régler le problème de la sécurité passe avant tout par une redistribution juste des richesses dans ces pays et pour cela, l'indépendance politique de ces états doit être une priorité. Aujourd'hui, les groupes in-



dustriels étrangers s'installent dans les pays pauvres sans taxation majeure pour uniquement faire du fric sans retombées réelles pour les populations ce qui explique aussi les vagues de migrants économiques.

## Y AURA-T-IL UN PROCES DE L'AMIANTE ?

**A**u bout de 25 ans d'enquête, la justice referme une à une les instructions liées au scandale de l'amiante, au grand dam des dizaines de milliers de victimes. Certaines d'entre elles veulent relancer le combat en déposant une citation directe afin d'obtenir enfin un grand procès de l'amiante à Paris.

L'amiante est un scandale sanitaire, il sera la cause de 100 000 cas de cancers et de fibroses pulmonaires en France dans les prochaines années.

Mais 25 ans après les premières plaintes, la justice pénale peine à déterminer des responsabilités individuelles qui ont conduit des gouvernants, des scientifiques et des chefs d'entreprises à poursuivre les activités industrielles utilisant cette fibre nocive alors qu'ils étaient alertés des risques qu'encouraient ceux qui y étaient exposés.

L'an dernier, la Cour de cassation a mis fin aux procédures engagées par les victimes des chantiers navals de Dunkerque et du campus de Jussieu. Cet été, les juges d'instruction chargés des enquêtes sur la contamination des salariés des usines de l'équipementier automobile Ferodo-Valeo et du premier producteur français de la fibre Eternit, ont prononcé des non-lieux. Certes, les victimes ont remporté des batailles judiciaires importantes en obtenant réparation devant les juridictions civiles. Les usagers de l'amiante ont même convaincu la Cour de Cassation de la nécessité d'indemniser le préjudice d'angoisse pour tous ceux qui ont travaillé à son contact sans avoir encore déclenché de maladies. Mais au pénal, rien !

Pourquoi l'amiante n'a été interdit en France qu'en 1997 ?

Les juges d'instruction ont estimé qu'il était impossible de faire le lien entre contamination d'un plaignant et la responsabilité d'un chef d'en-

treprise qui n'aurait pas pris suffisamment de précautions pour protéger son salarié.

«C'est un raisonnement particulièrement calamiteux» s'étrangle Maître Michel Ledoux, l'avocat de l'association nationale des victimes de l'amiante (ANDEVA) depuis 25 ans. «Les juges disent que comme on ne peut pas dater la contamination, on ne peut pas identifier quel était le chef d'établissement qui, par sa négligence, serait à l'origine des maladies.

Mais en matière d'amiante, on ne parle pas de date de contamination mais de période d'exposition. C'est exactement comme si on demandait à un fumeur quelle est la cigarette qui a provoqué son cancer. C'est aussi absurde que ça, et ça conduit à un désastre judiciaire» conclut l'avocat. C'est pourquoi l'association des victimes de l'amiante (AVA) a décidé de changer de stratégie judiciaire, de ne plus s'attaquer qu'aux chefs d'entreprise, mais à tous ceux qui ont contribué à ce que l'amiante ne soit interdit qu'en 1997 en France. Il déposera début septembre, une citation directe pour obtenir l'organisation d'un grand procès au tribunal de Paris. «Nous visons les responsabilités nationales» précise le président de l'AVA, c'est à dire le CPA, le comité permanent amiante, une entreprise de lobbying qui avait été mise en place dans les années 80 et 90 par les industriels de l'amiante pour continuer à l'utiliser malgré le fait qu'on savait que ça ferait des dizaines de milliers de morts». Michel Parigot veut également viser «les industriels, les représentants des administrations concernées et les scientifiques qui se sont transformés au fil du temps en défenseurs de l'amiante alors qu'ils auraient dû faire exactement le contraire. Et on visera par principe toutes les personnes pour lesquelles on dispose

de suffisamment de preuves pour démontrer leur responsabilité dans cette entreprise.

L'AVA se défend de vouloir pratiquer de l'acharnement judiciaire.

«Les victimes n'attendent pas de condamnations lourdes» développe l'avocat de l'association, «mais la possibilité d'avoir un débat clair, public et contradictoire pour qu'on puisse s'assurer que de tels scandales sanitaires ne pourront pas recommencer à l'avenir. Et je pense que la justice du 21<sup>e</sup> siècle doit être en mesure de répondre aux attentes de victimes quand bien même il y en aurait plusieurs dizaines de milliers». Maître Antoine Vey rêve de ce grand procès qui testera la capacité des institutions judiciaires à répondre à ces enjeux tout à fait modernes».

Le dépôt d'une citation directe déclenche automatiquement la préparation d'un procès, sauf si les magistrats du tribunal de Paris estiment que leur saisie n'est pas juridiquement opportune, ils peuvent ainsi se déclarer incompétents. Par ailleurs, à l'audience, les plaignants ne pourront pas utiliser les éléments issus des précédentes instructions mais il leur reviendra d'avoir mené leur propre enquête et de fournir eux-mêmes au tribunal tous les éléments qu'ils estiment probants. La tâche sera difficile mais elle relance l'espoir des victimes de l'amiante de connaître bientôt le grand procès français qu'elles attendent depuis 25 ans.

Jean-Philippe Deniau, journaliste sur France Inter le mardi 20 août 2019.



## Référendum ADP (Aéroport De Paris) : il manque 3,7 millions de signatures !

Quatre millions 700 mille (4,7 millions : 10% du corps électoral), c'est le nombre de signatures requis pour que puisse se tenir le référendum sur l'avenir des aéroports de PARIS,

Le temps est compté, actuellement à peine 1 million de signatures enregistrées, et ce recueil de signatures se termine en Mars 2020.

Pourquoi ce référendum est il si important ?

Il représente un des moyens, mais pas le seul dans la vie démocratique, de s'exprimer, de participer aux décisions importantes pour notre avenir et s'opposer aux projets gouvernementaux néfastes pour l'ensemble des citoyens, Aujourd'hui c'est la privatisation des ADP qui est en jeu, demain d'autres entreprises

publiques seront visées : la Française des jeux, ENGIE, l'Office national des forêts, les barrages hydroélectriques etc..

L'ETAT VA VENDRE  
LES AÉROPORTS DE PARIS ...

TUT ! TUT ! VINCI !  
PAS TOUCHE AU GRISBI !



La casse actuelle de la SNCF est un des exemples d'abandon des entreprises publiques aux intérêts privés, nos biens communs sont livrés aux appétits financiers des actionnaires au détriment de projets sociaux et environnementaux répondant aux besoins de la population.

Le combat contre la privatisation des services publics est une priorité, nous sommes tous concernés, ne reportons pas à demain notre signature, nous avons à peine 6 mois pour réagir.

Si chaque adhérent contacte au moins 10 à 15 personnes, cela redonnerait du souffle à cette pétition.

Signez et faites signer autour de vous, famille, amis, voisins.

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

## CARTE FIP BIENTOT LE RENOUELEMENT

Les possesseurs de la carte internationale de réduction dite aussi carte FIP ont pu remarquer que sa période de validité arrive à échéance en fin d'année 2019.

La carte FIP n'est pas une simple carte de réduction pour acheter un billet à prix réduit sur un réseau étranger mais permet également d'obtenir des billets dits « à prix de marché » sur certaines relations internationales comme EUROSTAR ou THALYS.

Nous tenons à rappeler qu'il faut solliciter son renouvellement auprès de l'Agence Famille SNCF (Centre de numérisation de l'agence famille,

41 rue Jules Barni CS 10411 80041 AMIENS Cedex 1 – tel : 0809400110), celui ci n'étant pas automatique.

Nous perdons malheureusement l'usage de nos permis internationaux 45 mois après notre cessation d'activité. Il est donc important de montrer notre attachement aux facilités de circulation qu'elles soient nationales ou internationales. C'est pourquoi nous insistons pour que vous commandiez votre nouvelle carte FIP dès la fin de l'année ou début 2020 et ce, même si vous n'avez pas de projet de voyage dans l'immédiat. Généralement, la validité de la carte est prolongée jusqu'à la fin du

mois de janvier pour tenir compte des problèmes d'organisation pour sa délivrance dans les différents services administratifs.

Dans un prochain numéro du Lien, nous aborderons plus en détail la question de l'utilisation de la carte FIP selon les pays car les règles diffèrent souvent, soit dans un sens positif, soit au contraire dans un sens plus restrictif. Malheureusement le contexte actuel de déréglementation du transport ferroviaire imposé par l'Union Européenne fait que le champ d'application des facilités de circulation se réduit que ce soit à l'étranger ou bientôt en France.

## RETRAITES : 4 mensonges, 1 enterrement

**E**n plein mois de juillet, le gouvernement a rendu public le cadrage général du projet de loi sur les retraites. Il prépare maintenant le projet de loi. Il prépare un "débat citoyen" alors que le projet n'a pas bougé depuis la mise en place du Haut commissariat et que la majorité des syndicats y sont opposés.

1) Ça sera plus juste

La conception de la justice qu'a le gouvernement c'est que tout le monde y perde... car c'est bien cela qui se passerait :

Départ à 62 ans possible mais avec une décote de 10% ce qui équivaut à 14,1 % de moins qu'un départ à 64 ans (âge qui pourra augmenter chaque année), pour viser un départ du plus grand nombre de personnes après 62 ans.

Calcul de la retraite sur la totalité de la carrière et pas seulement sur les meilleures années ou la situation des 6 derniers mois.

La pension de chaque génération dépendrait de l'espérance de vie de cette génération, mais en moyenne un cadre vivra 6 ans et demi de plus qu'un ouvrier.

Les indépendants cotiseront bien moins que les salarié-es, mais pourront avoir droit à un minimum de pension identique.

Les hauts salaires, les salarié-es des grandes entreprises bénéficieraient de nouveaux avantages fiscaux pour une retraite complémentaire par capitalisation. Dans les comparatifs que fait le gouvernement et que de nombreux journaux ont relayé (d'autres l'ont dénoncé) : les exemples comparent l'application de la retraite par points à une situation où la durée de cotisation serait encore allongée dans le système actuel (entre la peste et le choléra). Cette entourloupe en cache une autre : si le gouvernement a renoncé, pour ne pas faire de vagues, à augmenter tout de suite la durée de cotisation nécessaire pour le taux plein ou reculer l'âge de départ, il envisage sérieusement de le faire après le vote du projet de loi pour faire la soudure au mieux avec l'application de la nouvelle loi et remplir les caisses

2) Ce sera plus transparent

Aujourd'hui la situation est loin d'être parfaite mais on sait quels sont nos droits en fonction de nos cotisations. Demain : Les droits bougeront en fonction des valeurs d'achat et de service du point déter-

minées chaque année par le gouvernement...

Les droits diminueraient en fonction de l'espérance de vie à la retraite de la génération (avec une plus ou moins grande décote).

L'indexation des droits acquis se ferait sur les salaires moyens (mais le passage serait progressif avec l'indexation actuelle qui est sur l'inflation). D'un système à prestations définies, on passerait à un système à cotisations définies : résultat on sait ce qu'on paie, mais pas ce qu'on gagnera...

3) Ce sera mieux pour les femmes

Les femmes sont celles qui ont le plus de discontinuités dans leur carrière à cause de la précarité, des bas salaires et de l'inégalité dans l'éducation des enfants qui repose d'abord sur elles. Leurs salaires sont en général plus bas. Comme la pension sera calculée sur toute la carrière

### UN SYSTÈME DE POINTS POUR MODERNISER LES RETRAITES



elles subiront une baisse par rapport à la situation actuelle (qui la calcule sur le dernier salaire ou les meilleures années)...

Les femmes vont perdre la MDA, majoration de durée d'assurance. Un membre du couple aurait 5% de bonus par enfant, au choix des parents ce qui va encourager le fait que c'est celui (en général) qui gagne le plus qui prendra le bonus car plus on gagne, plus on aura de droits...

4) La part de PIB accordée aux retraites ne diminuera pas

Mais elle n'augmentera plus en même temps que le nombre de personnes en retraite (5 % de PIB en 1960, 13,8 aujourd'hui). Et la part pour chaque retraité-e diminuerait, puisqu'ils et elles sont plus nombreux-ses : en 2050, le nombre de retraité-es par rapport à celui des actifs aura augmenté de 26,5 %, le COR a calculé que le taux de remplacement (pension/salaire) passerait de 64,4 à 50,9 %.

Le gouvernement ne veut pas qu'il y ait plus de 13,8 % du PIB accordée aux retraites. Et si le PIB baisse, ce qui est le cas dans les crises ? Comme ce nouveau système va affaiblir durablement le niveau de vie des retraité-es (et oui des improductif-ves !), et bien dans le même moment, la loi Pacte encourage la mise en place de retraites par capitalisation... la boucle est bouclée : c'est la finance qui va récupérer l'argent de ceux et celles qui voudront se garantir un peu plus de retraite.

Et 1 enterrement

Ce qui va disparaître si ce projet voit le jour, c'est la retraite issue de la sécurité sociale telle qu'on la connaît depuis sa création. La sécurité sociale, c'est un système redistributif, qui donne plus à celles et ceux qui ont moins, en gommant les accidents de carrière, en attribuant un meilleur taux de remplacement aux salaires les plus faibles... tout le contraire du système à points contributif. Nous ne défendons pas de vieilles lunes mais un système qui partait du principe : si on est empêché de travailler ou si on ne le fait plus car on est âgé-e, on doit avoir une continuité de droits et vivre dignement. Et le calcul de la retraite était basé sur ce principe qui permettait pour un taux plein un taux de remplacement à 75%. Voilà ce qui disparaît.

Alors qu'est-ce qu'on veut ? et comment l'obtenir ?

La justice sociale, la solidarité intergénérationnelle, l'égalité hommes-femmes : Cela veut dire un départ au maximum à 60 ans, et moins en prenant en compte les acquis professionnels et les pénibilités.

Un taux de remplacement à 75% pour le taux plein, et une retraite au moins égale au SMIC.

Pour l'obtenir, il nous faudra sortir des sentiers battus et des journées d'actions syndicales traditionnelles et divisées. La contestation sociale peut prendre de nombreuses formes et toucher des personnes qui ne se mobilisent pas nécessairement lors de journées syndicales. Les jeunes qui critiquent un système capitaliste qui mène la planète à l'épuisement sont aussi ceux et celles qui vont se trouver confronté-es à devoir être toujours plus productifs, travailler plus longtemps... En mettant ensemble nos colères, nos revendications, nos mobilisations, nous pouvons remettre en cause les projets annoncés.

## DES CHIFFRES A DONNER LE TOURNIS

Ils sont tirés du bilan social 2018 de la SNCF, et ils font froid dans le dos. En 2018, ce ne sont pas moins de 1025 cheminots qui ont fait le choix douloureux de quitter la SNCF par démission, soit une augmentation de 34% en 1 an (763 démissions en 2017, et 614 en 2016). Le nombre de ruptures conventionnelles bondit lui aussi de 135 en 2016 à 283 pour 2018 (+86%). Il en est de même pour les licenciements, passant de 452 en 2016 à 676 en 2018. Quant aux départs volontaires, avec 678 pour 2018, c'est un bond de 127% qui traduit bien que les gens envisagent de moins en moins une carrière complète au chemin de fer. Le tout alors que le nombre de cheminots

n'a jamais été aussi bas (seulement 142 240 en 2018). Nous étions 206 930 agents en 1990, et 303 000 en 1970 !!! Ce sont 2962 postes qui ont été supprimés au premier semestre de cette année. Et ne parlons pas de l'augmentation des conseils de discipline, souvent conclus par une révocation, pour tenter de mettre au pas ceux qui seraient tentés de s'insurger contre ce jeu de massacre. Autre tendance lourde, les recrutements chutent de 29%, alors que les départs en retraite s'étiolent (seulement 4009 agents en 2018, soit une chute de 35%, conséquence des contre-réformes successives). Ces chiffres catastrophiques (qui ne tiennent pas compte du nombre très élevé de suicides de cheminots, là

aussi une dérive très inquiétante) symbolisent le mal-être généralisé qui s'est emparé des cheminots, dans tous les corps de métier, et qu'ils soient à l'exécution, maîtrises ou cadres. Les agents SNCF souffrent au travail et ne reconnaissent plus leur entreprise en pleine déliquescence. De burn-out en découragement, de mutations forcées en restructurations, de suppression de postes en abandon de l'offre ferroviaire, cette perte des repères qui structuraient jadis la grande famille cheminote annonce dans la cruauté des chiffres la fin programmée de l'entreprise nationale. Souhaitons que dès le 5 décembre prochain souffle en tempête le vent salutaire d'une indispensable révolte !

## LES ONDES RADIO POLLUENT AUSSI

A l'heure du libéralisme effréné, où tout se monnaie, la publicité à la radio devient de plus en plus une source de pollution des esprits. Nous étions habitués à des spots publicitaires débiles sur toutes les radios périphériques, style Europe 1 ou RTL, mais jusqu'ici les radios du service public étaient relativement épargnées. C'est encore le cas pour France-Culture ou France-Musique (jusqu'à quand ?) mais pour ce qui concerne France-Inter, le ver est dans le fruit. Jadis parangon de vertu, les ondes de France-Inter ne diffusaient que des messages d'utilité publique ou d'autres grandes entreprises. Mais c'est maintenant bien fini et les émissions au demeurant souvent de bonne qualité sont parasitées par des spots publicitaires incessants et envahissants. Passe encore que ce soit pour des volets roulants, mais le comble de l'in-

décence radiophonique est atteint quand, après une intervention pertinente d'un scientifique sur le réchauffement climatique, suivent plusieurs messages publicitaires pour les voitures haut de gamme, ou pire encore, pour d'horribles SUV et autres 4x4 qui polluent nos villes et rendent la circulation des piétons et des cyclistes dangereuse, tout en contribuant largement à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre ou de particules fines toutes aussi nocives pour l'organisme. Mais qu'importe la déontologie ou le simple respect du bon sens, quand ces messages flattant les bas instincts du consommateur égoïste et indifférent aux menaces climatiques rapportent un max de fric. Cette mascarade est significative de notre triste époque et du double langage de nos gouvernants et de leurs séides de l'audiovisuel aux ordres. Au-delà du discours écolo de pure façade (le « greenwashing ») c'est bien le business as usual qui dicte les lignes éditoriales. Exprimons notre colère aux pseudo-journalistes complaisants, et, si cela ne suffit pas, boycottons ces entreprises de décervelage.

## PENSION DE REVERSION, LE SAVIEZ-VOUS ?

Un fond spécifique de solidarité a été créé au profit des personnes seules bénéficiaires d'une pension de réversion du régime spécial de retraite du personnel de la SNCF, âgées de 55 ans à 65 ans, dont les ressources sont inférieures au minimum vieillesse du régime général de la sécurité sociale.

Les intéressés peuvent bénéficier d'un complément de pension qui porte leur revenu à 869,20€ (01/04/2019).

Le versement de ce complément cesse au 65<sup>ème</sup> anniversaire des bénéficiaires qui ensuite pourront faire valoir leur droit à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

“L'homme est né libre, et partout il est dans les fers ”

“Du Contrat social”  
Jean Jacques Rousseau

**JE SUIS  
ROUEN**

## CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES

**D**ans le sillage de l'affaire Adama Traoré, de Beaumont sur Oise, tué par la police lors d'un contrôle, les quartiers se rebiffent face aux violences policières. Plaintes, procès, actions sur les réseaux sociaux et marches blanches se sont multipliées cet été. « La place de la police dans la vie des jeunes de quartiers est celle de la peur, résume un habitant. Dès l'enfance, on entend des histoires de rencontres avec la police qui finissent mal. Mes parents m'ont toujours dit d'éviter de croiser leur chemin. » Tous les hommes jeunes témoignent avoir subi et subir encore des formes de violence policière : contrôles à répétition, humiliations, insultes racistes, gardes à vue abusives, passages à tabac, tirs de Flash-Ball... 578 morts survenues à la suite d'interventions policières entre 1977 et

forces de l'ordre – souvent les moins formées et en sous-effectif – sont parfois les seuls représentants de l'Etat auxquels ces jeunes ont à faire. « Quand ton premier rapport avec l'Etat, à 10 ans, c'est te faire plaquer contre un mur et palper alors que tu viens d'acheter un granité, cela crée une relation de conflit », raconte Taha racontant son premier contact avec la police.

L'intervention de la police c'est aussi la répression contre les manifs des Gilets jaunes toujours très violentes qui ont blessé à vie des dizaines de jeunes inoffensifs. L'emploi de flash-ball de façon inappropriée a handicapé à vie par la perte d'un œil des dizaines de manifestants alors que les consignes interdisent de tirer en direction du visage. Et puis la mort de Steeve lors de la fête de la musique à Nantes suite à « une violente charge de la police complètement démesurée selon les témoins » qui a poussé les jeunes à se jeter dans la Loire. Ils étaient venus pour faire la fête et se sont trouvés acculés à se jeter à l'eau.

La politique du gouvernement est de faire peur pour empêcher que s'exprime l'opposition de la population à sa politique contre les classes populaires.

Rappelons-nous le vieux slogan « Police partout, justice nulle part ». C'est le monde dans lequel nous vivons. Et que laissons-nous à nos petits enfants ?

### « Police partout, justice nulle part »

2019, pour la plupart habitant un quartier populaire. En résulte le sentiment chez tous que le bras armé de l'Etat a droit de vie et de mort sur eux.

Les banlieues, territoires désertés par la République : avec la démission des politiques publiques, les



### Tarifs réglementés d'EDF Les petits consommateurs pénalisés

**L**e tarif bleu d'EDF a évolué en plein cœur de l'été. Les plus pénalisés sont les abonnés en petite puissance et qui consomment moins de 2 500 kWh par an. L'abonnement en 3 kVA a flambé cet été (+ 37 %) et la baisse de 6,2 % du prix du kWh ne compense pas cette hausse. Les abonnés à des puissances supérieures sont moins pénalisés. Le prix de l'abonnement augmente de 9,7 % en 6 kVA, et de 7,4 % pour le 12 kVA. Avec la légère baisse de prix du kWh (- 0,8 % en heures pleines, - 1,9 % en heures creuses), plus on consomme, plus on est gagnant ! EDF privilégie les ménages équipés



en tout-électrique aux dépens des usagers soucieux du réchauffement de la planète, qui réduisent leurs consommations d'énergie.

Cette stratégie d'augmentation de la part fixe et de baisse du prix du kWh va à l'encontre de tous les discours officiels qui prônent les économies d'énergie.

Revue Que choisir 08/2018.

**En novembre 2018, dans toute la France, des femmes et des hommes se sont mobilisés pour lancer un mouvement unique dans l'Histoire du pays : celui des « Gilets jaunes »**

## Vive la Culture



### Régession de la démocratie et déchainement de la violence

Livre Monique Chemillier-Gendreau - Régis Meyran Ed. Textuel 144 pages, 17€

Dans un tableau saisissant de la violence du monde contemporain, Monique Chemillier-Gendreau présente une analyse lucide de la crise de la démocratie. Alors que tous les régimes s'en revendiquent, l'idée de démocratie est aujourd'hui vide de sens, laissant se développer la violence du capitalisme comme celle des États. Loin des mots d'ordre d'un militantisme naïf, l'auteure dessine des perspectives audacieuses pour refonder la démocratie. Née en 1935, Monique Chemillier-Gendreau plaide encore aujourd'hui devant la Cour internationale de justice de La Haye.



### Opération Macron

Livre Eric Stemmelén Ed. Cerisier 234 pages 16 €.

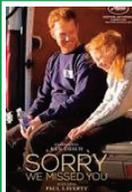
L'imposture Macron est rappelée pas à pas, par ordre chronologique. Une salutaire piqûre de rappel, à méditer avant les prochains passages dans l'isolement...



### Algues vertes, l'histoire interdite

BD Inès Léraud - Pierre Van Hove, Ed. Delcourt 159 pages 19,99 €

Des échantillons qui disparaissent dans les laboratoires, des corps enterrés avant d'être autopsiés, des jeux d'influence, des pressions et un silence de plomb. L'intrigue a pour décor le littoral breton et elle se joue depuis des dizaines d'années. Inès Léraud et Pierre van Hove proposent une enquête sans précédent, faisant intervenir lanceurs d'alerte, scientifiques, agriculteurs et politiques.



### Sorry We Missed You (Désolé tu nous a manqué)

Film 2019 de Ken Loach

Ricky, Abby et leurs deux enfants vivent à Newcastle. Leur famille est soudée et les parents travaillent dur. Alors qu'Abby travaille avec dévouement pour des personnes âgées à domicile, Ricky enchaîne les jobs mal payés ; ils réalisent que jamais ils ne pourront devenir indépendants ni propriétaires de leur maison. C'est maintenant ou jamais ! Une réelle opportunité semble leur être offerte par la révolution numérique : Abby vend alors sa voiture pour que Ricky puisse acheter une camionnette afin de devenir chauffeur-livreur à son compte. Mais les dérives de ce nouveau monde moderne auront des répercussions majeures sur toute la famille...



### Le naufrage des civilisations

Livre Amin Maalouf Ed. Grasset 22€

Amin Maalouf est aujourd'hui convaincu que nous arrivons au seuil d'un naufrage global, qui affecte toutes les aires de civilisation. L'Amérique, bien qu'elle demeure l'unique superpuissance, est en train de perdre toute crédibilité morale. L'Europe est en train de se disloquer. Le monde arabo-musulman est enfoncé dans une crise profonde qui plonge ses populations dans le désespoir. Sans compter les graves menaces (climat, environnement, santé) qui pèsent sur la planète. Il tente de nous expliquer par quelles dérives successives l'humanité est passée pour se retrouver ainsi au seuil du naufrage.



### Fragments d'exil Pièce de théâtre de Dominique Fernandez .

L'auteur est issu d'une famille de réfugiés espagnols ayant vécu la retirada, la fuite d'Espagne après la victoire de Franco en 1939, le passage de la frontière et l'enfermement dans les camps notamment dans les Pyrénées Orientales. C'est une pièce de théâtre qui est basée sur les souvenirs d'exilés recueillis par l'auteur au cours d'interviews réalisées avant que cette génération disparaisse atteinte par le grand âge. Un témoignage qui parlera à bien des personnes originaires du sud ouest ou qui les fréquentent.

Fédération Sud-Rail  
 sud.rail.federation@gmail.com / www.sudrail.fr  
**Liaison Nationale des Retraité-e-s**  
 17 bd de la Libération 93200 Saint Denis Tél 01 42 43 99 77  
 www.retraitesudrail.org  
 liaisonretraites@retraitesudrail.org

Liaison Nationale des  
Retraité-e-s SUD-Rail

